

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Que per dézo faut einfatà,
 On lo virè dè l'autra pà...
 Lo faut, après, sailli dè l'herba,
 Lo mettre ein manào poui ein dzerba,
 Et lo menà vai la màison,
 Lo dressi contrè l'éboiton,
 Lo fémé, lè mourets, lè portès,
 Lè z'adzès, contrè totès sortès
 D'affère à redou dào sèlào,
 Po lo chetsi lo mi qu'on pào ;
 Et à l'avri de 'na baraqua,
 Preindrè lo batioret, la braqua,
 Braquà, batiorà à tsavon
 Lo gros màclliò, lo fin brougnon ;
 Et s'ein batioreint cein trevougne,
 D'on coup dè viàodze su 'na grougne,
 On frantsè lo gros bet tràò du
 Que n'est tot parài què rebu.
 Adon, faut ourè quinna chetta
 Cein vo fà quand tsaquìè pernetta
 Sè met à maniyl'uti :
 L'est on concert à grand trafi
 Yò la braqua zonnè la basse ;
 Lo batioret, que la dépasse
 Po lo brelan, fà lo ténor,
 Tandì que lè fenne à lào tor,
 Font lè partiès dè clérinettes
 Ein faseint remoà lào tapettès ;
 Enfin quiet ! y'a mé dè boucan
 Qu'à dix cabarets ào boucan.

Se fà pas tsaud, cauquìès dzévallès
 Dè bou set et on part d'étallès
 Que bourlont dein lo fond dào crào
 Porront reimpliaci lo sèlào,
 Kà lo tsenévo ne sè trosse
 Què quand l'est bin set, et po gosse
 Faut dào fù, sinon on bio dzor,
 A mein qu'on lo chetsài ào for.

(A suivre.)

C.-C. D.

Madame Jungo, détenteur du café de l'Hôtel-de-Ville, à Fribourg, nous adresse les lignes suivantes :

« Monsieur le Rédacteur,

Les habitués de mon café ont eu déjà plusieurs contestations, discussions, etc., sur l'origine du mot *cordonnier*, pour désigner celui qui fait et raccorde mode les souliers, les bottes, etc., en un mot la chaussure en général. Pourquoi ne l'appelle-t-on pas *chaussurier*, *bottinier*, *soulièrier*, etc., au lieu de *cordonnier*, qui n'a aucun rapport avec soulier ? D'où vient ce mot?... Vous me feriez plaisir, Monsieur, de mettre quelques lignes en réponse dans votre intéressant *Conteur vaudois*.

Dans cette attente, etc. »

Les explications que Larousse donne à ce sujet nous paraissent parfaitement claires :

« L'étymologie qu'on a proposée du mot *cordonnier*, en le faisant dériver de *cordouan*, est évidemment inacceptable. Il suffit, pour s'en convaincre, de citer les formes anciennes du mot *cordouanier*, *cordounier*, *corduennier*, qui n'ont pu provenir de *cordouan*. *Cordonnier* vient, en effet, d'un vieux mot, *cordouan*, qui désignait le cuir et surtout celui de Cordoue. C'est ainsi que le métier de cordonnier a été caractérisé par le nom de la principale matière qu'il employait. »

Un de nos abonnés a retrouvé, dans de vieux papiers, un numéro de l'*Observateur du Jura*, se publiant à Porrentruy en 1838, où nous lisons, sous la rubrique : *Canton des Grisons*, ces curieux renseignements :

« La commission militaire fédérale fait dans son rapport à la diète le plus triste tableau de la dernière inspection des milices de ce canton. Quoique pour faciliter les choses, la commission eut consenti à ce que l'inspection eût lieu par détachements sur plusieurs points différents, une grande partie des hommes manquait dans les rangs, et ceux qui étaient présents étaient presque tous des remplaçants, vieillards et enfants, tandis que les véritables soldats étaient là comme spectateurs. La troupe n'était ni armée, ni équipée ; elle n'était pas même organisée par compagnies, et quant à l'instruction, il n'en était pas question, les tambours et les trompettes seuls étaient bien exercés (le contingent grison fait donc au moins *du bruit* ; c'est déjà un point capital aujourd'hui). La commission conclut, et le vorort avec elle : 1° A ce que la loi militaire cantonale soit soumise à une révision dans le courant de 1839 ; 2° A ce qu'une nouvelle inspection ait lieu en 1841 ; 3° A ce que de semblables inspections aient lieu d'année en année, jusqu'à ce que le canton se soit mis en règle. »

Que deviendrait notre neutralité, notre attitude militaire, si nous n'avions pas fait dès lors des progrès immenses dans ce domaine. Il faudrait se borner, en cas de guerre entre nos puissants voisins, à mettre cet écriteau à la frontière : *Défense de passer*, plutôt que de faire les frais inutiles d'une mise sur pied.

Un visiteur égoïste.

Sous ce titre, M. Lucien Ducommun, publie, dans le *Réveil* de Neuchâtel, un article fort spirituel auquel nous empruntons les passages suivants :

Hier, j'étais au travail, me hâtant de profiter d'un moment d'inspiration passagère, et plongé dans mes papiers jusqu'au cou. On frappe à ma porte, et je vois un Monsieur que je reconnais vaguement pour l'avoir rencontré la semaine passée à une soirée où j'eus l'imprudence de causer longuement avec lui, et où il me promit, sans que je l'invitasse, de ne pas tarder à venir me faire une visite. Ce Monsieur s'avance vers moi tout souriant, me serre une main... que je ne lui tendais pas, et il était déjà assis avant que j'eusse songé à lui offrir un fauteuil.

J'étais un peu contrarié ; mais je tâchai de n'en rien faire voir, et j'entamai la conversation, en y mettant les formalités d'usage. — Je sentais l'inspiration du moment se calmer et s'éteindre, et cette foule d'idées qu'elle entraîne à sa suite, s'envoler les unes après les autres : il me semblait que ma plume et mon papier m'attiraient doucement par derrière. « Espérons qu'il s'en ira bientôt, me disais-je, il aura sans doute assez d'esprit pour voir qu'il me gêne ». — Mais bien peu de gens ont cet esprit-là et mon homme ne parlait nullement de s'en aller. Au bout de vingt minutes la conversation était tombée par degrés. Je baillai, il bailla !

— On est bien dans vos fauteuils, dit-il, en façon de sentence, et il se renfonça.